

AVIS DE COURSE

REGATE F5L +80cm/-80 cm du 24 mars 2024

Organisée par le Modèle Club de Fontainebleau-Avon
Sous l'égide de la Fédération de France de Modélisme Naval.

1 REGLES

- 1-1 La régata sera régie par les règlements des classes présentes, les flottes seront réparties par taille du modèle
Les modèles inscrits ne doivent pas être des modèles dépendants des classes NAVIGA (1M, classe M ou Classe 10)
- 1-2 Les règles de course voile définies dans NAVIGA RR12
- 1-3 Les règles de classes afférentes aux différents modèles de bateaux
- 1-4 Le système de régata montant pair et impair sera appliqué dans toutes les flottes
- 1-5 Le touché de marque sera permis
- 1-6 Les réclamations se feront par écrits avec caution
- 1-7 Le présent avis de course
- 1-8 L'inscription à la régata, équivaut à l'acceptation du présent avis de course

2 ADMISSION

- 2-1 La régata à tous les licenciés FFMN en respect des textes en vigueur
- 2-2 Les mineurs devront avoir une autorisation parentale
- 2-3 Les non licenciés FFMN seront admis sous réserve d'avoir souscrit une licence temporaire →
<https://ffmn.assoconnect.com/collect/description/365318-k-ffmn-licence-competition-temporaire-valable-10-jours>.
(L'attestation reçue par mail devra être présentée à la confirmation d'inscription)
- 2-4 Les bateaux admissibles doivent s'inscrire via le formulaire d'inscription :
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfA_6JqtF144I3bDLB924tQA5yyHA_EsEMemJvhm75qy2pQg/viewform?usp=sf_link
- 2-5 Clôture des inscriptions en ligne : **24 octobre 2024 à 20h**
- 2-6 Clôture des inscriptions sur place : 9H

3 DROIT D'INSCRIPTION

- 3-1 (Pas de frais d'inscription pour ce qui est de compétitions nationales) mais des frais de dossier pour les participations aux repas et hébergements.
Pour des compétitions régionales le club organisateur se réserve le droit d'inscription.

4 LIEU DE NAVIGATION

- 4-1 La régata aura lieu sur l'île aux Loisirs UCPA -77590 BOIS LE ROI (Entrée à 600 m du pont de Fontaine le Port, sur la D116).
Coordonnées GPS : Longitude E: 2°43'21.55" - Latitude N: 48°28'57.85"

5 LE PARCOURS

- 5-1 Les parcours seront mis en place suivant les classes par l'organisateur. Les passages obligatoires seront matérialisés par des bouées. Ils seront affichés avant les départs.
- 5-2 Le jury peut procéder à des changements qui seront nécessaires en fonction de l'établissement du vent.

6 CLASSEMENT

- 6-1 Le minima de points sera pris en considération pour le classement .En cas d'égalité il sera appliqué les directives en vigueur dans les règles; l'option choisi par le club est le nb de meilleurs places
Les meilleures places en classement en tant que 1er, 2ème, 3ème etc...
- 6-2 Il sera établi un classement par classe (dans le cas où il doit y avoir plusieurs classes).
- 6-3 Pour validation du classement il faudra : **3 clubs différents et avoir couru 3 manches.**

7 PROGRAMME PREVISIONEL

- 7-1 8h:45 - 9h30 - confirmation des inscriptions.
9h45 - 12h:15 - régates.
12h:30 - 13h:15 - repas.
13h:30 - 16h:15 - régates.
16h:30 - résultats et remise des récompenses (si le club organisateur l'a prévu).
- 7-2 Respecter les horaires et pas de départ après les horaires mentionnés.

8 INSTRUCTIONS DE COURSE

- 8-1 Les instructions de courses seront affichées dès l'ouverture des inscriptions.
- 8-2 Pour toute information complémentaire, s'adresser au club organisateur.

9 SECOURS

N° SOS Médecins : 36 24
N° P Samu : 15
N° Pompiers : 18
N° Police : 17 Tél : 01-60-59-18-17

10 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent sous leur seule responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage de matériel, de vol, de blessure ou de décès dans le cadre de la manifestation, aussi bien avant, pendant ou après.

- 11 Afin des respecter les consignes de distanciations sociales, merci de prévoir tables individuelles et chaises

Le responsable de la manifestation, M. TOURELLE Alexis, La Ferme des Veaux - 77370 RAMPILLON – Tél : 06-87-96-73-43